

«CELUI QUI SAUVE UNE VIE SAUVE L'HUMANITÉ TOUTE ENTIÈRE»



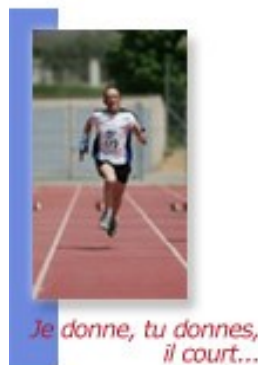
**Il a les yeux de sa mère,
le sourire de son père,
et un cœur greffé...**

Missions

A.D.O.T. : **A**ssociation pour le **D**on d'**O**rganes et de **T**issus humains

France Adot 35, créée en 1975, appelle les Français à la solidarité avec les malades en attente de transplantation.

France Adot 35 fait la promotion du don d'organes (après la mort)



... et aussi du don de tissus

Parmi ceux-ci, la moelle osseuse que l'on peut donner de son vivant : la greffe de moelle osseuse est vitale pour un grand nombre de maladies (leucémies, aplasies, ...)

« L'Europe en vélo »

« Ayant survécu à la leucémie grâce à une greffe de moelle osseuse, William Brock fait le tour du monde pour plaider cette cause. Il était de passage à Mulhouse, avant de poursuivre sa route vers Bâle. Il y a cinq ans, William Brock, avocat réputé de Montréal, apprend qu'il est atteint de leucémie tout comme son père, mort d'une façon foudroyante sept ans auparavant. »



La loi

ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

TREIZIÈME LÉGISLATURE

Enregistré à la Présidence de l'Assemblée Nationale le 15 octobre 2008.

PROPOSITION DE LOI

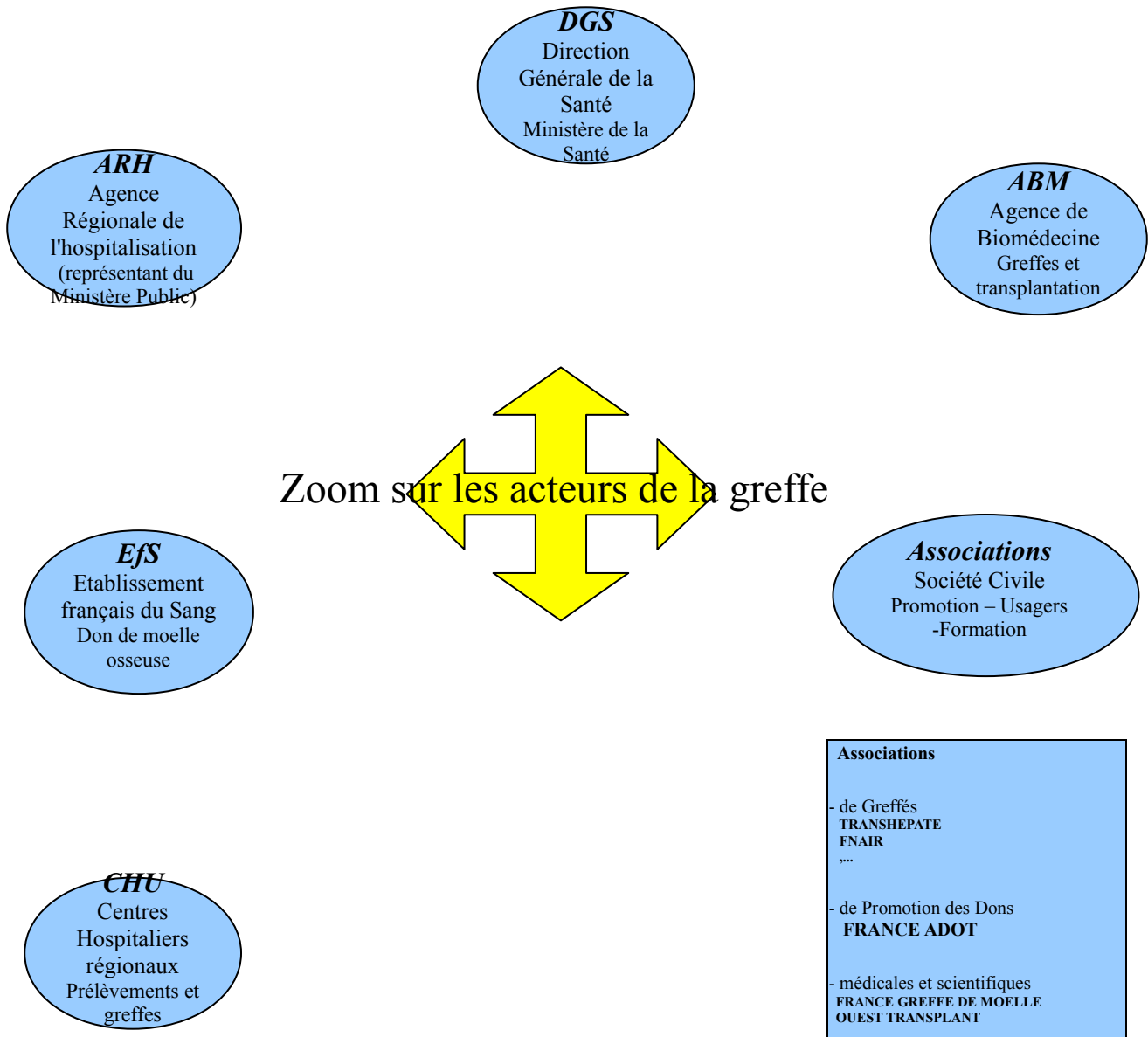
- 1976 : loi Caillavet, première loi au monde relative à la greffe d'organes, elle pose le principe du consentement présumé : on présuppose que chaque citoyen accepte d'être donneur mais il n'y a pas automaticité du prélèvement, l'équipe médicale est tenue de rencontrer les proches pour qu'ils témoignent de la volonté de la personne décédée

- 1994 : première loi bioéthique : elle crée le Registre National des Refus (R.N.R.) pour garantir à ceux qui le souhaitent qu'ils ne seront pas prélevés après leur mort ; à noter que le R.N.R. Est accessible aux enfants à partir de 13 ans

- 2004 : deuxième loi bioéthique : on retiendra qu'elle pose le principe d'une information obligatoire sur le don d'organes pour tous les jeunes entre 16 et 25 ans

- 2011 : troisième loi bioéthique : elle est en cours de préparation ; France Adot a demandé la création d'un fichier « positif » des donneurs d'organes, pour garantir à ceux dont c'est la volonté qu'ils seront bien prélevés après leur mort

Les acteurs de la greffe



Statuts et place originale de France Adot

Association Loi 1901

Créée sous l'impulsion du Professeur Jean Dausset
Reconnue d'Utilité Publique en Février 1978

Promotion du don depuis 1975
Participation à l'élaboration des lois de bioéthique

Lancement du premier fichier mondial de donneurs
volontaires de moelle osseuse en 1985 avec les
professeurs Jean Bernard et Jean Dausset

*Professeur Jean Dausset
Prix Nobel de Médecine 19XX
Découvreur du système HLA*



Association exclusivement positionnée sur le développement des transplantations (reins, cœurs, foies, poumons, pancréas, intestins,...), et des greffes (moelle osseuse, tissus osseux, cornées,...)

Elle se distingue par :

- la neutralité
- les liens forts avec les organisations médicales, hospitalières
- l'indépendance financière
- l'indépendance vis à vis des groupes religieux, politiques et syndicaux
- le respect de la personne
- la réflexion éthique
- la reconnaissance d'utilité publique, pionnière et en position sans équivalence en France
 - le maillage du mouvement : réseau départemental de bénévoles, militants et partenaires impliqués, convaincus
- les outils adaptés selon les publics
- la réactivité
- l'adaptation aux évolutions des médias

Notre réseau

- nous sommes dans une fédération, France Adot, qui regroupe 80 associations départementales
- nous avons des liens étroits avec les établissements publics : ABM pour les organes et les tissus, EFS pour la moelle osseuse
- nous avons de nombreux contacts avec les acteurs médicaux : médecins transplantateurs, infirmières de coordination de prélèvement, centres hospitaliers, cliniques
- nos partenaires naturels : les associations de greffés et de promotion du don d'organes (AIR, Trans-hépatite, Transforme, ...), sans oublier évidemment les Donneurs de Sang Bénévoles dont nous sommes issus



Amigo-Bretagne



France Adot 35 est à l'origine, avec quelques autres associations partenaires, de la création, en 2003, d' Amigo-Bretagne, avec la volonté de réunir les associations bretonnes concernées par la promotion du don d'organes et de tissus humains.

Cela a abouti à une première au niveau national : le rassemblement, près de Vannes, en octobre 2009, de près de 400 personnes, greffés et proches, point d'orgue d'une semaine de manifestations diverses sur l'ensemble de la Bretagne.

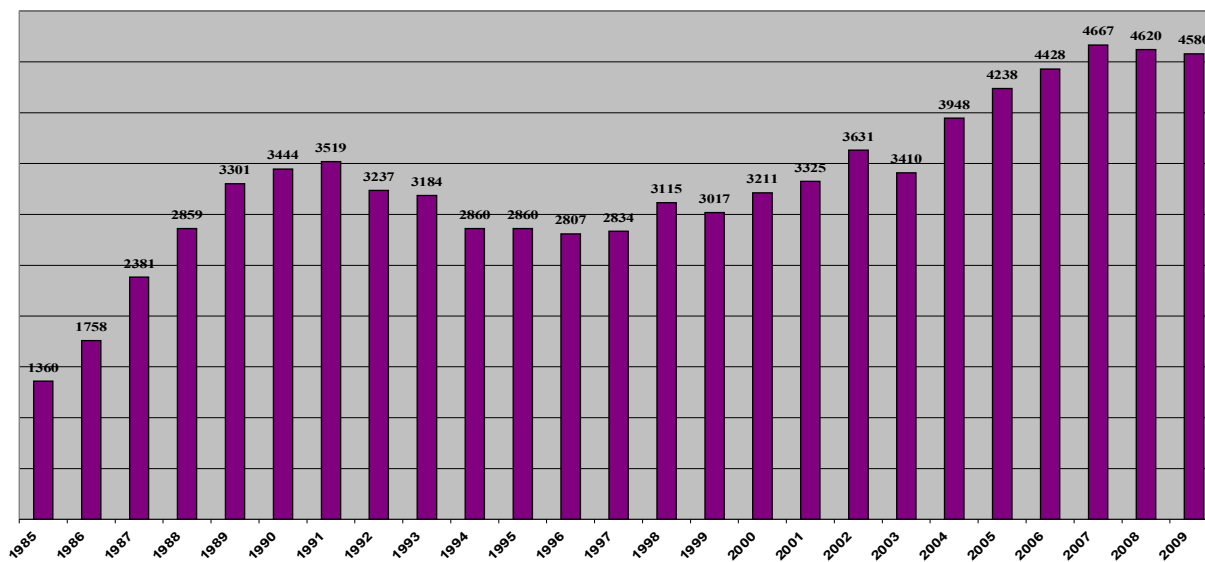


Pour 2011, nous organisons une randonnée cycliste qui verra des greffés bretons accompagnés par des greffés de plusieurs pays d'Europe faire le tour de la Bretagne, partant de Nantes et arrivant à Rennes.

L'activité de greffe d'organes dans notre pays

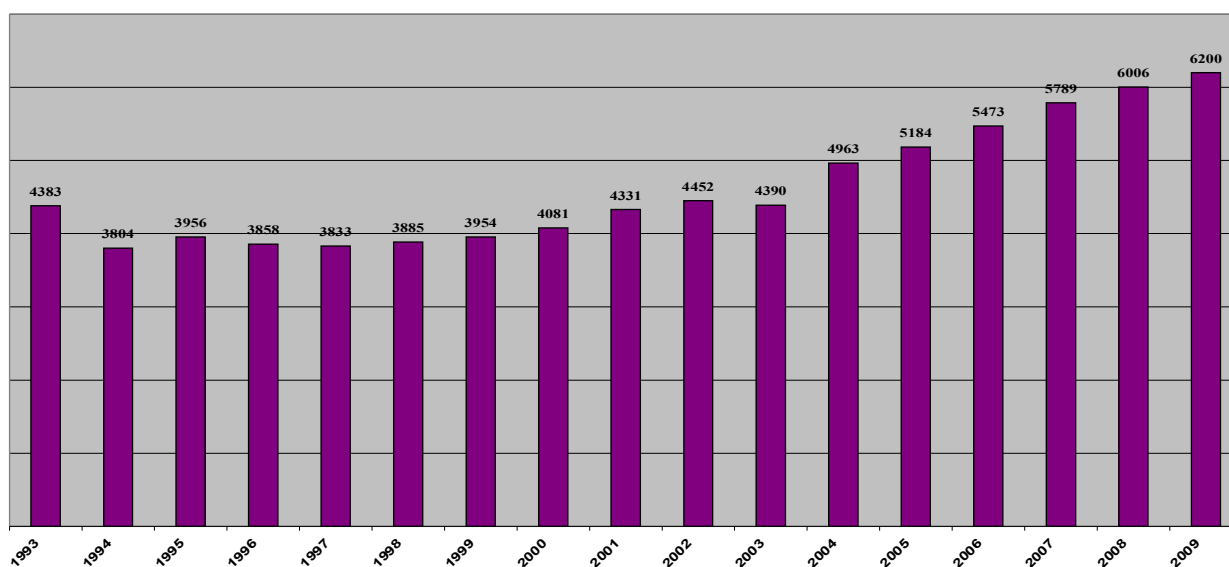
Après l'explosion des années 80, suivie d'un recul dramatique dans la décennie suivante, le nombre de transplantations réalisées en France a connu un progrès marqué à partir de 2000 mais nous restons « scotchés » au niveau 4600 depuis 3 ans.

Nombre de greffes d'organes effectuées en France



Les besoins, eux, augmentent de manière importante depuis 10 ans, et cette croissance s'accélère nettement. C'est dire que la pénurie d'organes, loin de se résorber, atteint des valeurs très préoccupantes.

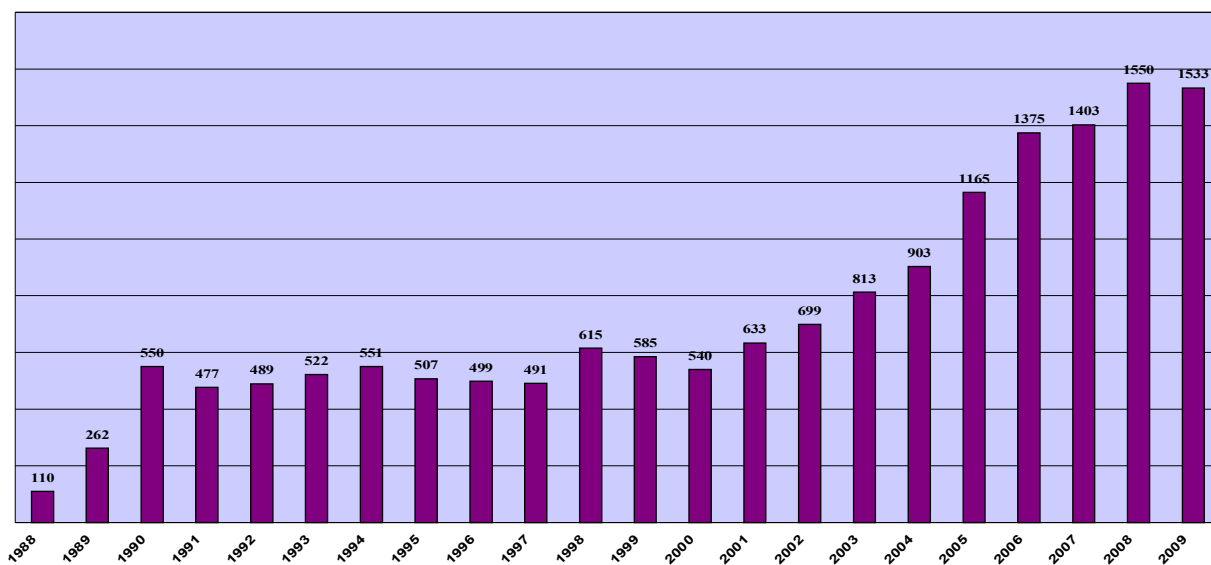
Nombre de nouveaux inscrits sur liste d'attente en France



L'activité de greffe de moelle osseuse en France

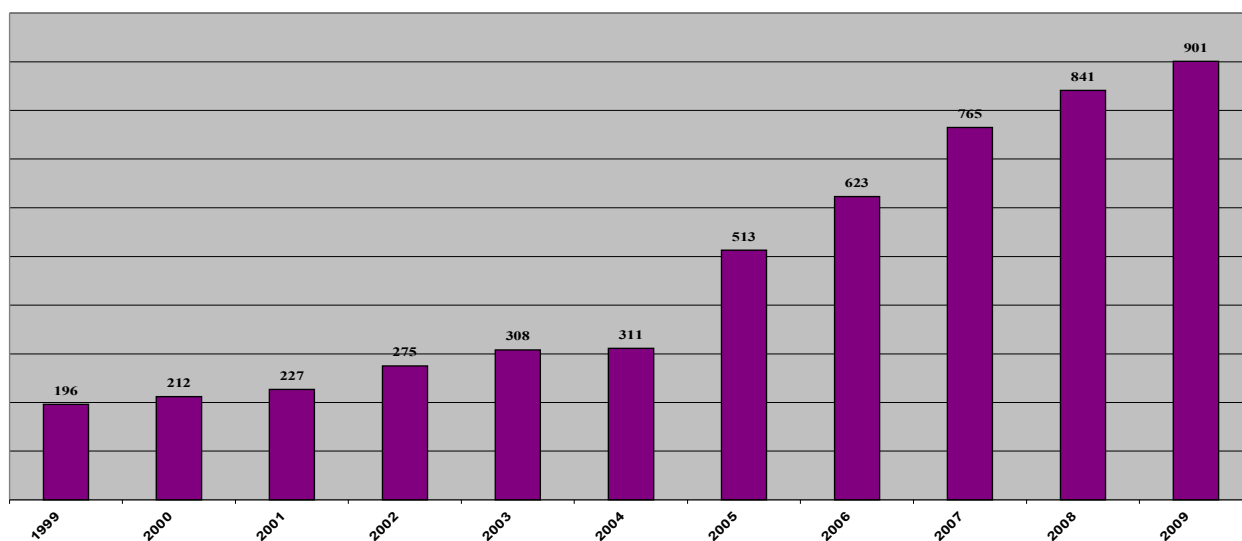
Comme indiqué ci-dessous, le nombre de malades s'inscrivant pour une greffe de moelle osseuse, du fait d'une leucémie ou d'une aplasie, a considérablement augmenté ces dernières années. Cela est dû en partie au fait que les indications pour une telle greffe sont en nette progression, en particulier parce que ces greffes ont un taux de réussite qui augmente en permanence.

Nombre de nouveaux inscrits sur la liste d'attente pour une greffe de Moelle Osseuse



Heureusement, dans le même temps, les registres de Donneurs de Moelle Osseuse montrent leur pleine efficacité. Grâce à l'amélioration quantitative et qualitative de ces registres, à laquelle nous contribuons par nos efforts de recrutement, de plus en plus de malades trouvent leur donneur.

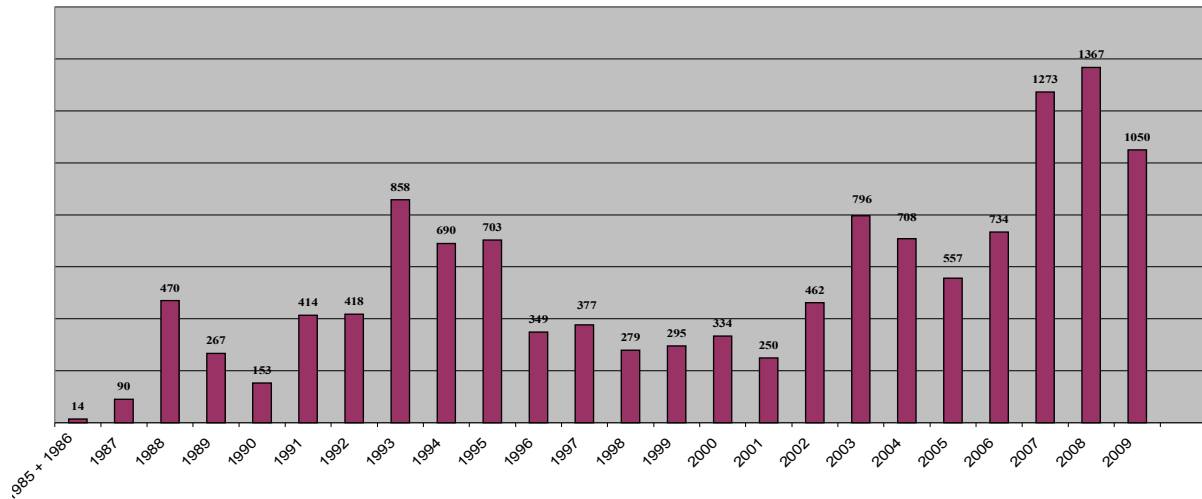
Nombre de greffes de moelle osseuse réalisées à partir des registres des Donneurs de Moelle Osseuse



Le don de moelle osseuse en Bretagne

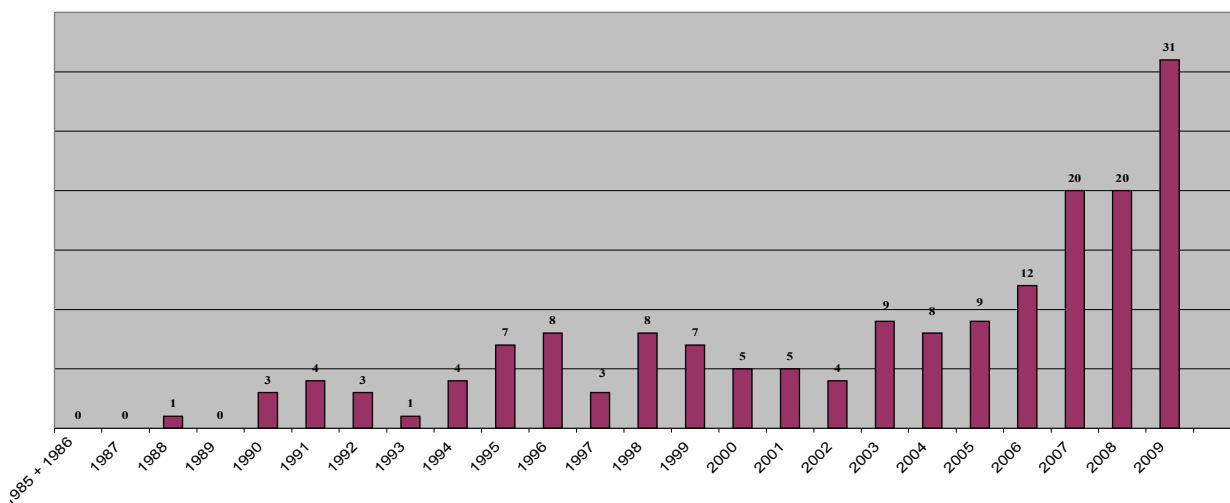
Le fichier breton (Rennes et Brest) des Donneurs de Moelle Osseuse est le second en France et celui qui se développe le plus ces dernières années. C'est en grande partie le résultat du travail de recrutement des Adot bretonnes.

Nombre de nouveaux Donneurs de Moelle Osseuse inscrits au Centre de Rennes



La grande fiabilité du fichier breton, l'excellence du travail réalisé par l'E.F.S.-Bretagne, tout cela fait que le nombre de prélèvements, donc de greffes, a pratiquement triplé en très peu de temps à Rennes qui est en tête, et de loin, au niveau national.

Nombre de prélèvements de Moelle Osseuse au Centre de Rennes



Nos outils de communication



documents : brochure Revivre, «Carnet de bord», livret Don de Moelle Osseuse



affiches

Roll-up

cartes de donneur

pin's

dvd pour réunions scolaires et publiques

.....

Nos ressources et nos besoins

COMPTE DE RESULTAT GENERAL AU 31 DECEMBRE 2009

CHARGES		PRODUITS	
Salaires et Charges	17 096,93 €		
Local : loyers, assurances, entretien, EDF	2 123,00 €		
Abonnement Revivre	248,00 €	Abonnement Revivre	232,00 €
Participation aux activités - Congrès - AG - Journée des CL	5 720,46 €	Participation aux activités - Congrès - AG	711,00 €
Cadeaux DMO et Dons divers	746,61 €		
Location de Stands, Foires et Salons	1 258,00 €		
Frais d'affranchissement et location des salles de l'EFS	1 784,68 €	Remboursement affranchissement et location des salles de l'EFS	1 784,68 €
Frais de communication - Tél/Fax - Internet - Pages Jaunes	1 312,09 €	Subvention du CONSEIL GENERAL	5 500,00 €
Frais de déplacements	147,75 €	Subvention de la CPAM	1 750,00 €
Achat de Documents	1 671,31 €	Subvention de PREVADES 35	250,00 €
Frais de port documents et autres	294,13 €	Subvention de la MSA	850,00 €
Cotisations Fédération et Associations	1 122,00 €	Subvention de la Ville de Rennes	979,00 €
Fournitures de bureau, petit matériel et logiciels	2 288,20 €	Subvention de la Ville de Saint-Malo	457,00 €
Frais bancaires	0,00 €	Subventions des autres Communes du Département	5 053,96 €
Dotations aux amortissements	289,00 €	Cotisations des adhérents	3 106,00 €
Frais non remboursés des bénévoles	4 974,42 €	Dons des adhérents	1 077,00 €
		Dons des Entreprises du Département	1 600,00 €
		<u>Dons divers :</u>	
		Manifestations organisées par l'association	0,00 €
		Manifestations au profit de l'association	2 501,80 €
		Dons décès	1 491,00 €
		Intérêts Livret Bleu	390,26 €
		Frais non remboursés des bénévoles	4 974,42 €
TOTAL	41 076,58 €	TOTAL	32 708,12 €
	RESULTAT		-8 368,46 €

Comme toute association, France Adot 35 a besoin de ressources financières pour accomplir sa mission. Au niveau des entrées nous pouvons compter avec assurance sur nos adhérents (cotisations et dons) pour environ 4000 euros, sur le Conseil Général (environ 5000 euros), sur des organismes liés à la santé (environ 3000 euros), sur les villes et communes du département (6500 euros) ; nous avons également le soutien d'une entreprise (1500 euros).

De plus, mais cela est très aléatoire par nature, nous bénéficions de sommes récoltées à notre profit lors d'obsèques par exemple et aussi de manifestations organisées à notre intention (concerts, soirées théâtrales, bals dansants, ...) par des personnes privées ou des associations sensibles à notre engagement citoyen au service des malades.

Malgré tous nos efforts, et en particulier du fait de la crise qui dure maintenant depuis 3 ans, le bilan 2010 s'est révélé très négatif et, d'une manière générale, l'équilibre de nos comptes est une préoccupation constante qui consomme beaucoup de temps et d'énergie.

Témoignage d'une greffée du foie

Témoignage de Marie-Andrée Rolland

Toute vie a un début et une fin...

La mienne, c'est un peu différent...elle a bien commencé en 1964 et lorsqu'un médecin, à la fin des années 80, m'a annoncé « Mademoiselle, il ne vous reste que 6 mois à vivre... », j'ai bien cru que c'était la fin ...Heureusement, il m'a aussi proposé une alternative : la greffe de foie.

A cette époque, les transplantations d'organes étaient encore assez rares et les médecins avaient peu de recul concernant la durée de vie d'un greffon mais j'ai eu la chance d'être greffée.

Grâce à ce don inestimable d'un organe, au professionnalisme d'une équipe médicale et à un traitement immunosuppresseur quotidien, ma vie a débuté, une seconde fois...

Une vie qui n'a pas de prix, entre famille, travail (à temps plein !), sports, loisirs, voyages...et témoignages au sein de l'association France ADOT 35.

Pour ces petits bonheurs supplémentaires, que toutes les familles de donneurs soient remerciées.



Témoignage d'un greffé de la moelle osseuse

Un après midi de 1989. Vingt et un an déjà ! Une grande fatigue, une analyse de contrôle. Et le coup de massue : "**c'est une LMC... Leucémie Myéloïde ..**" Je n'entends pas la fin de la définition. Le mot "leucémie" m'assomme...! "**Mais on peut en guérir, on va se battre...**" me secoue le médecin. Dans mon esprit c'est une question de jours, de semaines... Puis la vie reprend le dessus. Avec, en tête, l'objectif d'une hypothétique greffe... Interféron, analyses, espoirs et déceptions. Je m'accroche à ma famille, aux médecins, aux amis, à mon employeur qui m'assure - c'est énorme pour un malade - de mon retour dans l'entreprise... Je n'hésite pas à parler de mon cancer autour de moi, c'est important : je ne veux pas qu'il prenne le dessus... Il faut vivre comme si... c'était un gros rhume...

Dans le même temps, dans le sud de la France, un jeune homme de 25 ans a fait don de sa moelle osseuse... Parce que c'est quelqu'un de bien. Parce qu'il est humain et, sans le savoir, un héros anonyme. "**Il est compatible... comme un vrai jumeau !**" m'annonce, tout heureux, le Dr Dauriac à Rennes. Pour moi, c'est gagné. Ça "va" marcher. Il le faut. La greffe est programmée pour le 11 octobre 91. La veille j'entre en chambre stérile. De l'autre côté de la vitre mon épouse me soutient. La nuit est longue. Les infirmières, exceptionnelles, si importantes dans ce dur parcours, me rassurent. Puis c'est le précieux produit qui s'écoule tout simplement dans mes veines... Apparemment comme une banale transfusion sanguine. Le liquide, lui, n'est pas banal. C'est de la vie qui coule. C'est une main solide que me tend ce jeune homme inconnu alors que je me noyais. Sept jours après, la moelle de mon sauveur accepte mon corps... c'est gagné.

Presque vingt ans! Je vis en parfaite santé, guéri grâce à un don de moelle osseuse. Je pense très souvent à cet homme, à son altruisme, à cet acte pur et désintéressé qu'il a posé pour sauver la vie d'un inconnu, comme cela, tout simplement, gratuitement, sans chercher de merci. Avant d'être malade, on ne pense pas qu'un jour tout peut s'écrouler, on ne pense pas à être donneur. Mais quand quand cela vous tombe dessus... Alors là, on voudrait que le monde entier soit donneur. C'est avant qu'il faut y penser... on ne sait jamais.

Et puis, être donneur, sauver quelqu'un cela doit donner un sacré sens à sa vie!



Jean Gautier

Comment nous contacter ?



- nous avons un secrétariat ouvert les lundi, mercredi et jeudi de 8H à 12H et de 13h à 17H :

1, square de Saint-Exupéry 35700 Rennes

02-23-20-77-25

france.adot35@wanadoo.fr

- contact :

le président Dominique Moreau

13, rue du bois Jacquelin 35480 Messac

02-23-41-13-01

dominique.moreau04@orange.fr

LES DONNS D'ORGANES



NOUS SOMMES POUR !

ET VOUS ?

FRANCE ADOT 35

RENSEIGNEMENTS



FRANCE ADOT
RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE

ETABLISSEMENT FRANCAIS DU SANG - BRETAGNE
Rue P.J. Gineste - B P 91614 - 35016 RENNES Cédex
Tél 02 23 20 77 25 E-mail : france.adot35@wanadoo.fr

AFFILIÉ À : FEDERATION DES ASSOCIATIONS POUR LE DON D'ORGANES ET DE TISSUS HUMAINS BP 35 - 75462 PARIS CEDEX 10